



La décrépitude du logement social,  
un autre mal wallon.

« 5 milliards 200 millions d'euros pour assurer la mise aux normes du parc de logement, et résorber l'absence d'investissement durant des décennies et ce, sans compter l'entretien annuel. **C'est + de 80 % du budget global de la Région wallonne !** Ces chiffres<sup>1</sup> font froid dans le dos », s'indigne Florence Reuter. « Il faut sortir de l'immobilisme actuel ! »

A la tribune du Parlement wallon, la Députée ne mâche pas ses mots pour qualifier la politique du logement social en Wallonie.

Car ce montant est peut-être encore en dessous de la réalité. En l'absence d'un cadastre du logement que le MR appelle de tous ses vœux, il est impossible d'estimer le coût de la rénovation de façon précise, rigoureuse et réaliste.

« **Mais de ce cadastre, on ne verra rien avant 2014 !** Le ministre l'a confirmé, il prévoit une première phase de 3 000 logements tests pour la fin de la législature, **alors que 32 000 personnes sont en attente d'un logement** et que la majorité du Parc de logement se dégrade, on croit rêver ! » martèle Florence Reuter.

En Wallonie, certains logements ne répondent pas aux critères de salubrité pourtant repris dans l'Arrêté du gouvernement du 30 août 2007.

Le Médiateur de la Région wallonne lui-même le reconnaît en épinglant le fait qu'un candidat au logement public ne peut refuser un logement en très mauvais état sans être radié des demandeurs !

« *C'est inadmissible. Ce sont des pratiques dignes des marchands de sommeil. Car seules les personnes les plus précarisées, celles qui n'ont d'autre possibilité, accepteront un logement insalubre. Belle politique sociale...* »

Que fait ce Gouvernement, et en particulier le Ministre en charge du logement, pour que le logement social wallon ne s'enlise pas dans sa décrépitude ?

Pourtant des solutions existent. Développer l'accès à la propriété, favoriser la mobilité entre le parc social et privé, établir un état des lieux des besoins réels dans les communes en fonction de la démographie, des réserves foncières, des espaces inoccupés...

« *Autant de propositions pour qu'après l'emploi, après les routes, le logement social ne devienne pas le nouveau dossier noir wallon !* »

---

<sup>1</sup> Chiffres qui émanent du Comité permanent des Sociétés de logement de service public de l'Union des villes et communes de Wallonie.